



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DE RÉGLEMENT

est par la présente donné par la soussignée, Secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance ordinaire du 9 février 2021, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

2020-560 : MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE # 2013-518 POUR AGRANDIR LA ZONE 118-VA EN AJOUTANT LA PARTIE DE TERRITOIRE QUI A ETE ANNEXEE PAR LE REGLEMENT # 2017-539 DANS LE SECTEUR DU LAC DU MISSIONNAIRE

2020-561 : MODIFIANT DES ARTICLES DES SECTIONS 10 ET 12 DU REGLEMENT DE CONSTRUCTION # 2013-517

Les règlements sont déposés au bureau de la secrétaire-trésorière adjointe au 820, rue St-Alphonse, Lac-aux-Sables, Québec, G0X 1M0 où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ces règlements ont fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté de Mékinac le 31 mars 2021 et entrent en vigueur le jour de la parution dudit certificat (31 mars 2021).

Les règlements peuvent être consultés également sur le site internet municipal dans la section « Avis publics » de l'onglet « *Notre municipalité* » à l'adresse suivante : www.lac-aux-sables.qc.ca

DONNÉ À LAC-AUX-SABLES LE 7 AVRIL 2021.



Manuella Perron, OMA
Secrétaire-trésorière adjointe